

# L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes

Mémoire présenté au

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)  
dans le cadre des audiences sur **L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes**  
Du 8 mars au 22 décembre 2021



Présenté par



GÉCO (Groupe Écociroyen)  
101, 11<sup>e</sup> Rue Rouyn-Noranda, Québec J9X2E8  
[www.geco-at.org](http://www.geco-at.org)

364 P  NP  DM148

L'état des lieux et la gestion des résidus  
ultimes

Mai 2021

6212-03-124

## Sommaire

- Présentation
- Gestion des résidus lors des événements
- Problématique des objets à usage unique
- Risques pour l'environnement
- Conclusion et piste de solution
- EXTRAS

---

### → Présentation

Le GÉCO est un OBNL d'économie sociale en environnemental fondée en 2007 à Rouyn-Noranda.

- ✓ **Notre MISSION** - Sensibiliser les citoyens, les organisations et les instances décisionnelles à **l'écocitoyenneté** et la **protection de l'environnement**.
- ✓ **Nos ORIENTATIONS** - Susciter la réflexion sur les **principaux enjeux environnementaux**; - Promouvoir **l'écocitoyenneté** auprès des citoyens, des organisations et des instances décisionnelles; - Soutenir l'émergence individuelle et collective de **comportements plus respectueux de l'environnement**.
- ✓ **Notre BUT ULTIME** - Soutenir **la prise de conscience écologique** par les citoyens et les organisations.
- ✓ **Notre OBJECTIF FINAL** - Participer à la « **formation** » de **plus en plus d'écocitoyens** (individus et corporatifs) partout en Abitibi-Témiscamingue.

Développer **son ÉCOCITOYENNETÉ** (individuelle et collective) afin de réduire son **impact écologique** et son **empreinte carbone** en ces temps de crise et d'urgence climatiques est devenu **ESSENTIEL**.

### ÉCORESPONSABILISATION ÉVÉNEMENTIELS

En mars 2008, le *Groupe écocitoyen* (GÉCO) lançait un premier service dans le but de soutenir l'émergence d'événements écoresponsables en Abitibi-Témiscamingue : il s'agit de la formation « organiser des événements écoresponsables ». Offerte en collaboration avec le *Conseil québécois des événements écoresponsables* (CQÉÉR), cette formation propose une panoplie de mesures permettant aux organisateurs d'améliorer le bilan environnemental et social de leur événement.

Depuis 2010 nous avons desservi plus de 150 événements.

## QUELQUES CHIFFRES SIGNIFICATIFS

- **1,2 million** de festivaliers ont bénéficié de nos services depuis 2009
- **155 événements** ont fait appel au GÉCO pour réduire leur empreinte écologique
- Plus de **60 formations écoresponsables** ont été offertes pour les organisateurs d'événement
- Plus de **125 classes** ont reçu la visite du GÉCO depuis 2015
- Et plus de **2 700 élèves** ont bénéficié des ateliers du GÉCO
- Plus de **70 organisations différentes** ont reçu une forme ou une autre de service ou d'aide par le GÉCO depuis sa fondation.

### → Gestion des résidus lors des événements

#### DONNÉES MESURÉES PAR L'ÉQUIPE DU GÉCO

Au cours des 4 dernières saisons événementielles complètes (2016-17-18-19 - excluant 2020 pour les raisons de pandémie), nous avons accompagné rendu service à près de 80 événements à Rouyn-Noranda et les environs en Abitibi-Témiscamingue. L'ensemble des personnes ayant bénéficié des services du GÉCO s'élève à plus de 713 000 festivaliers.

Des 64 clients événementiels du GÉCO au cours de ces 4 années, 22 clients (28%) ont fait appel à notre service complet de collecte, gestion, tri et disposition des matières. Ces 22 événements comptant pour 68% des festivaliers.

données mesurées de GMR au cours des 4 dernières saisons événementielles complètes						
Saison (du 1 <sup>e</sup> avril au 1 <sup>e</sup> oct.)	nb total de clients / saison	nb total de spectateurs	clients EER complets (tri et disposition)	nb de spectateurs	qte total Mat. Résiduelles (kg)	qte de MR / 1000 festivaliers (kg)
2016	15	180000	6	138800	13005	94
2017	23	198200	5	133200	12655	95
2018	21	162100	6	119300	9870	83
2019	20	173200	5	95300	9440	99

répartition en catégories de matières résiduelles (en kg)				
	2016	2017	2018	2019
déchets	7430	6130	2630	1985
recyclage	4325	3755	4300	3280
consignation	525	465	830	800
compostage	725	2305	2110	3375
<b>total (kg)</b>	<b>13005</b>	<b>12655</b>	<b>9870</b>	<b>9440</b>

<b>taux valorisation</b>	<b>43%</b>	<b>52%</b>	<b>73%</b>	<b>79%</b>
--------------------------	------------	------------	------------	------------

part déchets	<b>57%</b>	<b>48%</b>	<b>27%</b>	<b>21%</b>
part recyclage	33%	30%	44%	35%
part consigne	4%	4%	8%	8%
part compost	<b>6%</b>	<b>18%</b>	<b>21%</b>	<b>36%</b>

## PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS

1. Augmentation significative du taux de valorisation (détournement de l'enfouissement)
  - De 43% en 2016 à 79% en 2019
2. Grande variation (19%) de la quantité (kg) de MR (matières résiduelles) par festivaliers au cours des 4 saisons
3. Baisse importante de la part des déchets dans l'ensemble des MR
  - De 57% en 2016 à 21% en 2019
4. Augmentation faramineuse de la part des MO (matières organiques) dans l'ensemble des MR
  - De 6% à 36% de 2016 à 2019

## ÉMISSION DE GES = IMPORTANT À SAVOIR

- ✓ L'**ENFOUISSEMENT** de 1 000 kg de matières résiduelles génère 1 670 kg de GES (gaz à effet de serre)
- ✓ Le **RECYCLAGE** des 1 000 kg de matières recyclables génère seulement 10 kg de GES, soit 14 fois moins que l'enfouissement.
- ✓ Le **COMPOSTAGE** de 1 000 kg de matières organiques génère un maigre 14 kg de GES, soit 47 fois moins que l'enfouissement.

Source - [www.faqdd.qc.ca/public/Calculateur\\_GES\\_FAQDD\\_version2017.xls](http://www.faqdd.qc.ca/public/Calculateur_GES_FAQDD_version2017.xls)

D'où toute l'importance de la réduction à la source pour éviter l'enfouissement autant que faire se peut.

## → Problématique des objets à usage unique

### CARACTÉRISATION GÉNÉRALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ÉVÉNEMENTIELLES

Matières résiduelles	Description sommaire des matières
Déchet	plastique #6, styromousse, pailles, couvercle de café, contenant à boire (slush)
Recyclage	contenant de carton (ex. verre café), des verres de plastique jetables et beaucoup de bouteilles d'eau de plastique jetables
Compost	carton souillé, restants de nourriture
Contenant consigné	canettes d'aluminium en presque totalité
Réutilisé	trop peu

Notre expérience terrain nous démontre que la majorité des objets se retrouvant aux déchets sont constitués de matières non recyclables (plastique No6, pailles, couvercles, verre de carton ciré et autres). De plus, tous ces objets sont à usage unique exclusivement.

## ALTERNATIVES POUR LES ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS

Pour réduire la gestion du résidu ultime (déchet) il est fondamental de réduire à la source la quantité d'objets à usage unique souvent fabriqué de plastique.

Voici quelques pistes alternatives pour favoriser la réduction des déchets (résidus ultimes).

- 1) Fournir ou offrir la possibilité aux festivaliers d'amener leur propre **gourde d'eau** lors d'un événement.
  - a. Système de location ou de consignation pour les contenants dédiés aux personnes n'ayant pas de gourde avec eux
- 2) Fournir ou offrir la possibilité aux festivaliers d'avoir leur propre **gobelet réutilisable** pour la consommation de diverses boissons.
  - a. Système de location ou de consignation pour les contenants dédiés aux personnes n'ayant pas de gobelets réutilisables avec eux
- 3) S'assurer que le nouveau système de consignation prévu pour l'automne 2002 soit rigoureusement respecté lors de tout type d'événement.
- 4) Interdire la vente de nourriture dans des contenants non recyclables ou non compostables lors des événements et en tout temps et tout lieu (ex. campus université, cégep, écoles, hôpitaux...).

---

### → Risques pour l'environnement

Voici quelques éléments qui nous préoccupent relativement à toxicité du plastique (généralement à usage unique) pour l'environnement et l'humain lors des événements.

- 1- On parle de 450 ans pour qu'une simple bouteille de plastique puisse se dégrader dans la nature  
<https://365reusable.com/blogs/365reusable/combien-de-temps-faut-il-au-plastique-pour-se-degrader>
- 2- Les soi-disant « bioplastiques » ne sont pas une solution de rechange  
<https://www.quebecscience.qc.ca/environnement/bioplastiques-arnaque-ou-bonne-idee>
- 3- Que dire de la toxicité du plastique pour l'humain?  
<https://lactualite.com/actualites/impact-du-plastique-sur-la-sante-letiquette-de-toxique-stimule-la-recherche>

La gestion et le traitement de toute cette matière représentent des coûts financiers – collecte, transport, enfouissement –, mais également des coûts socio-environnementaux (ex : gaz à effet de serre, gaspillage des ressources naturelles, risques de contamination du milieu récepteur, pollution de l'eau, de l'air et du sol, etc. Sans compter les effets sur la santé).

**Considérant que :**

- Fabriquer 1 tonne de plastique neuf génère en moyenne 2,5 tonnes d'émissions de GES (gaz à effet de serre)<sup>1</sup>
- Produire 1 tonne de papier/carton neuf demande 2000 à 3000 kg de bois alors que le papier recyclé demande seulement 900 kg de papier usagé en moyenne<sup>2</sup>
- Recycler 1 tonne de verre réduit l'apport en carbone dans l'atmosphère de ½ tonne en moyenne<sup>3</sup>
- Produire 1 tonne d'acier neuf génère presque 1 tonne de GES en moyenne, alors que l'acier recyclé génère seulement 0,3 tonne de GES, soit 3 fois moins.<sup>4</sup>
- Produire 1 tonne de compost en résulte 30 kg des GES, alors que l'enfouissement de 1 tonne de matières organiques génère 1 440 kg (1,4 tonne) de GES, soit 47 fois plus de GES.<sup>5</sup>

1[http://www.bilans-ges.ademe.fr/documentation/UPLoad\\_DOC\\_FR/index.htm?produits\\_en\\_caoutchouc\\_et\\_en\\_p.htm](http://www.bilans-ges.ademe.fr/documentation/UPLoad_DOC_FR/index.htm?produits_en_caoutchouc_et_en_p.htm)

2<http://www.eisenia.coop/documentation/dechet/le-papier/>

3<http://www.ecoemballages.fr/grand-public/le-petit-geste-aux-grands-effets>

4<http://www.construction-carbone.fr/lacier-de-construction-combien-de-co2/>

5[https://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=3&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjV5rX5vJbYAhWKIOAKHcpYCDMQFgg3MAI&url=http%3A%2F%2Fwww.faqdd.qc.ca%2Fpublic%2FCalculateur\\_GES\\_FAQDD\\_version2013.xls&usg=AOvVaw0BG8\\_V42NXw95wclGcP8tg](https://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=3&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjV5rX5vJbYAhWKIOAKHcpYCDMQFgg3MAI&url=http%3A%2F%2Fwww.faqdd.qc.ca%2Fpublic%2FCalculateur_GES_FAQDD_version2013.xls&usg=AOvVaw0BG8_V42NXw95wclGcP8tg)

---

**→ Conclusion et piste de solution**

**Face aux effets néfastes et aux inconvénients pour la protection de l'environnement et sur la réduction des résidus ultimes, nous demandons au gouvernement du Québec D'INTERDIRE L'USAGE DE CONTENANTS ET D'OBJETS À USAGE UNIQUE lors de tout événement extérieur ou intérieur. Que cette volonté soit inscrite dans une loi existante ou en adoptant une loi spécifique intégrant cet élément essentiel pour la réduction des déchets événementiels partout sur le territoire québécois. Sachant qu'il existe des alternatives aux déchets.**

**Il nous apparaît essentiel de marquer l'importance de la sensibilisation et de l'éducation envers les visiteurs, les participants, les organisateurs, les fournisseurs et les partenaires financiers de l'aspect incontournable de la réduction des résidus ultimes.**

Merci à tous les membres de la commission.



---

**Maurice Duclos**, éco-conseiller diplômé©

**VOIR - Quelques extras aux pages suivantes.**

Directeur général

Au nom de l'ensemble des membres du conseil d'administration du

819-797-6500 // [www.geco-at.org](http://www.geco-at.org)



## + EXTRAS +

### Supplément de mémoire n'ayant pas forcément un lien direct avec la GMR événementielle

#### - RÉALITÉS RÉGIONALES

Nous souhaitons également rappeler au BAPE que l'Abitibi-Témiscamingue n'a **aucun centre de tri** sur son territoire depuis 2014. Que 100% des matières collectées dans la filière du recyclage sont acheminés à Gatineau (Tricentris) ou ailleurs au Québec. Ce qui engendre des coûts de transport exorbitants et des émissions de GES supplémentaires non nécessaires.

Nous sommes également pris avec le phénomène des « **dépotoirs sauvages** » sur le territoire. Des encombrants qui se retrouvent tout simplement en nature faute d'avoir été adéquatement collectés et traités via un écocentre. Le vaste territoire que nous occupons et les frais imposés dans les écocentres favorisent ce type de comportement citoyen.

2019 - <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1123709/depotoir-sauvage-illegal-creat-rouyn-noranda>

2018 - <http://www.ville.rouyn-noranda.qc.ca/fr/article/grand-nettoyage-un-depotoir-sauvage-a-rouyn-noranda/>

2014 - <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/667065/depotoirs-sauvages-rouyn-noranda>

#### - DÉVELOPPER LES DÉBOUCHÉS POUR LES PRODUITS TRIÉS ET RECYCLÉS PARTOUT AU QUÉBEC

À l'échelle régionale ET provinciale, il s'agit de mettre en place de programmes de subvention pour favoriser le développement de plus de débouchés régionaux et nationaux pour des produits issus du tri des matières dans les centres de tri de la province.

#### - POLITIQUE PRODUITS RÉUTILISABLES

Le MELCC peut et devrait implanter des programmes de remboursement des coûts d'achats des produits réutilisables d'usage quotidien (ex. couches lavables, produits hygiéniques féminins).

L'utilisation de ces produits permet de réduire la gestion du résidu ultime (GRU).

Des dizaines de municipalités ont adopté une politique à cet effet depuis qq années. Il pourrait être utile d'enchâsser ce principe dans la loi ou dans le règlement approprié concernant la gestion des matières résiduelles.

#### Quelques exemples

<http://www.ville.rouyn-noranda.qc.ca/fr/page/subvention-couches-lavables/>

<https://montreal.ca/demarches/demander-une-subvention-pour-lutilisation-de-couches-lavables-pour-bebes>

<https://www.victoriaville.ca/page/1358/subvention-pour-lutilisation-des-couches-lavables.aspx>

## - LA GMR DANS LES LIEUX PUBLICS MUNICIPAUX (RUES, PARCS, ETC.)

Encore aujourd'hui, en date du 11 mai 2021, plusieurs municipalités de notre région n'ont toujours pas mis en place les équipements nécessaires pour respecter le règlement municipal sur la collecte sélective obligatoire pour tous les individus et personnes morales sur leur territoire.

Il est inacceptable qu'une municipalité en 2021 procède dans les parcs et lieux publics à la collecte à 1 voie (déchets) alors que le règlement municipal demande aux citoyens et ICI (industries, commerces, institutions) de faire un effort de réduction des déchets via la collecte sélective.

Considérant le coût parfois très élevé de l'acquisition de l'immobilier urbain, nous proposons qu'une enveloppe dédiée à l'acquisition d'équipements spécialisés dans la collecte sélective soit mis à la disposition exclusive des municipalités partout au Québec.

Sachant que la collecte sélective permet la réduction du déchet ultime.

## - INCITATIF AU RECYCLAGE VS LA RENTABILITÉ DE L'ENFOUISSEMENT

Tant et aussi longtemps que l'enfouissement demeurera à coût raisonnable, le taux de collecte et recyclage sera en stagnation ou en faible croissance au Québec. Les gestionnaires de sites d'enfouissement ont encore aujourd'hui la belle part pour générer des revenus et bénéfices alors que les trieurs (centre de tri) peinent à se maintenir à flot.

Un réel et significatif coup de barre à la hausse sur les frais d'enfouissement est essentiel et incontournable selon nous.

Remettre la gestion de la collecte sélective entre les mains de l'entreprise privée peut a priori sembler être une avenue intéressante, pourvu que les mécanismes de surveillance, d'imputabilité et de transparence soient mis en place et rigoureusement respectés et appliqués.

**Voici un résumé intéressant de la situation**

<https://www.lapresse.ca/actualites/environnement/2020-02-10/recyclage-quebec-passe-la-balle-au-prive>

Encore un fois merci à vous.

Vivement une réforme de la gestion des matières résiduelles, dont les résidus ultimes, innovante pour les différentes filières (de la collecte au recyclage), performante pour l'ensemble des citoyens et des I.C.I. et contraignante pour les émetteurs de résidus ultimes non réutilisables et non recyclables.